

## Le gender budgeting

Le 14 juillet 2016, le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale a approuvé l'arrêté portant intégration de la dimension de genre dans le cycle budgétaire. Cet arrêté est le résultat d'une collaboration productive entre la direction Egalité des Chances régionale, le service Budget, Contrôle budgétaire et Contrôle de Gestion et leurs cabinets compétents respectifs.

Le gender budgeting est une application du gender mainstreaming dans le processus budgétaire. Il y est proposé une analyse de genre du budget, intégrant une perspective de genre à tous les niveaux du cycle budgétaire et une restructuration des recettes et des dépenses en vue de la promotion de l'égalité des genres.

Le gender budgeting a beaucoup d'avantages. Naturellement, il s'agit d'un outil qui permet d'atteindre une plus grande égalité entre les femmes et les hommes. Et étant donné qu'un budget est un instrument transversal, c'est un moyen idéal pour associer toutes les administrations et institutions à la mise en œuvre d'une politique sensible à la dimension de genre.

En outre, le gender budgeting assure aussi une utilisation plus efficiente et efficace des moyens publics vu que l'analyse se penche aussi sur les résultats de la politique. Cela peut mener à la découverte de recettes et de dépenses inefficaces et aboutir à une amélioration des recettes et dépenses publiques.

Enfin, le gender budgeting augmente la transparence du budget. L'analyse montre un meilleur aperçu des bénéficiaires des moyens. En outre, il s'agit d'un mécanisme de contrôle permettant un meilleur aperçu des recettes et dépenses publiques.

Dernièrement, le service Budget, Contrôle budgétaire et Contrôle de gestion a participé à un colloque organisé par l'International Labour Organization, une agence des N.U., concernant le gender budgeting. En tant qu'orateur, nous avons pu, lors de cet événement, partager les expériences faites par la Région de Bruxelles-Capitale avec des partenaires de divers pays.